



Direction départementale des finances publiques de l'Eure-et-Loir  
Centre des finances publiques de NOGENT-LE-ROTROU  
Trésorerie de Nogent-le-Rotrou  
45 rue Saint-Laurent  
28400 NOGENT-LE-ROTROU

## DELEGATION DE SIGNATURE POUR LA TRESORERIE DE NOGENT-LE-ROTROU

Le comptable, responsable de la trésorerie de Nogent-le-Rotrou

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Décide :

### **Article 1 :**

Délégation de signature est donnée à Mme Christelle MORICE, contrôleuse des finances publiques, désignée adjoint au comptable chargé de la trésorerie de Nogent-le-Rotrou, à l'effet de signer au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

1°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 10 mois et porter sur une somme supérieure à 5 000 € ;

2°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement ;

3°) tous actes d'administration et de gestion du service.

En l'absence du comptable et de Mme MORICE, la délégation susvisée est donnée à Mmes Corinne HARDEL et Hélène COSSE, contrôleuses des finances publiques.

### **Article 2 :**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

2°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé	Observations
COSSE Hélène	Contrôleur		6 mois	3 000 €	
HARDEL Corinne	Contrôleur		6 mois	3 000 €	
HEINRY Mickaël	Agent		6 mois	2 000 €	
RENOU Anabelle	Agent		6 mois	2 000 €	

**Article 3 :** Délégation de signature est donnée à Mme Hélène COSSE, Mme Anabelle RENOUE et M. Mickaël HEINRY à l'effet de signer les déclarations de recettes afférentes aux opérations de caisse.

\*\*\*

**Article 4 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de l'Eure-et-Loir.

A Nogent-le-Rotrou, le 29/08/2019

Le comptable public,  
Responsable de la trésorerie de Nogent-le-Rotrou



Isabelle PETRONI  
Inspectrice divisionnaire